Règlement de la manifestation

1. L'organisateur de la Course Féminine Suisse Berne est la Markus Ryffel's GmbH qui a son siège à 3076 Worb. En raison de l'actuelle situation COVID-19, la Course Féminine Suisse 2021 a lieu sur 4 jours. La manifestation sera déplacée pour une fois du centre-ville au Neufeld et se déroulera principalement dans la forêt.

2. La manifestation est organisée pour les catégories publiées. Les temps limites suivants sont appliqués:

   - 5 km Running 60 minutes
   - 10 km Running 85 minutes
   - 5 km Walking/Nordic Walking 60 minutes
   - 10 km Walking/Nordic Walking 120 minutes

   Les participantes qui n'ont pas rallié l'arrivée avant le temps limite, ne sont pas classées. Si les pelotons de course comptent trop de coureuses, l'organisateur a le droit de procéder à des changements et de modifier l'horaire. Le chronométrage se fait au moyen d'un chip intégré au dossard. Les temps chronométrés sont nets. Exception: les dix premières coureuses du bloc élite 5 km et du premier bloc 10 km sont classées dans l'ordre dans lequel elles passent l'arrivée.

3. Il faut impérativement suivre les ordres du service du parcours. Les participantes avec Babyjogger, accompagnants en vélo etc. ne sont pas admises. Les raccourcis, le jogging au lieu du walking dans les blocs walking/Nordic-walking ainsi que les supports techniques sont interdits. Les Nordic walkeuses ne peuvent s'aligner que dans les blocs prévus à cet effet. Le non-respect de ces directives conduit à la disqualification.

4. Des postes de samaritains sont organisé sur le parcours et à l'arrivée. Pour qu'en cas de besoin, le chef des urgences puisse être rapidement alerté, il est demandé à chaque coureuse d'emporter un téléphone portable, de prêter attention au balisage du parcours à intervalles réguliers et d'apporter les premiers secours si nécessaire.

5. Un poste de ravitaillement se trouve sur le parcours et à l'arrivée.

6. Liste de résultats : La liste de résultats est publiée en permanence sur internet www.frauenlauf.ch.
   Les walkeuses/Nordic walkeuses et les participantes aux Girls Sprints sont mentionnées séparément dans une liste alphabétique des Finisher.

   Remise des prix : En raison de la situation COVID-19, il n'y aura pas de remise des prix.

   Prix : Aucun prix ne sera décerné aux rangs 1 à 3, car la compétition a lieu à des jours différents dans des conditions différentes. Pour cette raison les prix seront cette année exceptionnellement tirés au sort.

7. Les participantes prennent part à la Course Féminine Suisse à leur propre risque et sous leur propre responsabilité. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de maladie.

8. L'assurance est l'affaire des participantes. Chaque participante doit être assurée contre les accidents.

9. Les participantes consentent à ce que l'organisateur utilise les données personnelles qu'elles ont données à des fins de marketing et qu'il les transmette à des tiers (par ex. expédition de prospectus, prise de contact par Call Center). L'organisateur s'engage à traiter toutes les données personnelles seulement en conformité avec la loi sur la protection des données. Les participantes acceptent l'utilisation du matériel photographique et vidéo pour illustrer des pages Internet, listes de résultats et autres fins RP (par ex. flyer, articles dans magazines-clients) de l'organisateur et de ses partenaires. Celle qui souhaite s'opposer à la transmission des coordonnées et à l'utilisation du matériel photographique et vidéo est priée de l'annoncer par écrit à Trackmaxx jusqu'au 25 août 2021.

10. Vidéos de course personnelles – Clips MyRun Migros
Migros réalise une vidéo de la course personnelle des participants intitulée clip MyRun. Ce clip vidéo de la course est gratuit pour les participants et publié sur le site iMpuls de Migros, https://www.migros-impuls.ch. À l'issue de la course, les participants reçoivent un e-mail avec un lien vers leur vidéo de course. Le nom, l'adresse électronique, les données de course et le matériel filmé des participants sont traités à cette fin. La vidéo de course peut contenir des éléments publicitaires sélectionnés, le cas échéant, sur la base des données transmises.

Les participants peuvent s'opposer à tout moment à ce traitement; s'ils ne veulent pas recevoir une vidéo gratuite de leur course, ils peuvent l'indiquer dès l'inscription. La Fédération des coopératives Migros (FCM) est responsable du traitement de ces données. Le traitement est effectué conformément à la déclaration de protection des données de la FCM disponible sur https://www.migros.ch/fr/protection-des-donnees.html

11. Par ton inscription te deviens en même temps membre Running de Swiss Athletics et de la fédération faîtière Swiss Olympic. Pour cela nous transmettons ton nom ainsi que ton adresse mail à Swiss Athletics. Tes données seront utilisées exclusivement pour l'enregistrement comme membre et ne seront pas transmises à des tiers. Cette affiliation est gratuite pour toi et expire (après une année) à la fin de l'année civile suivante. Plus d'informations sur www.swiss-running.ch/fr/protection-des-donnees.
Tu peux en tout temps révoquer par écrit ton consentement à la transmission de tes données à Swiss Athletics (par ex. par courriel à info@trackmaxx.ch).

12. Les personnes au bénéfice d'une assurance annulation sont remboursées en cas de maladie sur présentation d'un certificat médicale, de décès dans la famille, de trains supprimés ou de panne de voiture.

13. Les inscriptions effectuées par erreur à double ou les montants incorrects versés ne sont pas remboursés.

14. Les dossards sont envoyés à la maison peu avant la Course Féminine. Vous recevrez le dossard probablement le mercredi 25 août 2021. Les participantes qui n'habitent pas en Suisse, vont chercher leur dossard le jour de l'événement au stand d'information.

15. Lutte contre le dopage: Le statut actuel du dopage de Swiss Olympic s'applique. Il peut y avoir des contrôles anti-doping. Avec leur participation, les sportives se soumettent aux règles antidoping de Swiss Olympic et reconnaissent la compétence exclusive de la commission disciplinaire pour les cas de dopage de Swiss Olympic et du Tribunal Arbitral du Sport à Lausanne à l'exclusion des tribunaux ordinaires. Voir également www.antidoping.ch

16. Les listes de résultats peuvent être téléchargées le 14 juin 2020 sur www.frauenlauf.ch. Les participantes (Running), qui ne veulent pas apparaître sur la liste de résultats, s'inscrivent

dans la catégorie «Run for Fun». Les walkeuses/Nordic walkeuses ainsi que les participantes girls sprint figurent sur une liste des finishers (sans classement).

17. L'organisateur décide de l'interprétation des directives du règlement.

18. Si pour une raison majeure (Catastrophes naturelles, guerre, épidémies, directives officielles, etc.) la course ne peut pas ou que partiellement se dérouler, il n'existe aucun droit de réclamer le remboursement de la finance d'inscription.

    COVID-19 : Si la Course Féminine Suisse doit être annulée en 2021 en raison Corona, tu as la possibilité de reporter ta participation en 2022 ou de t'aligner à un autre événement de Markus Ryffel's.

19. Délais d'inscription
    Délai d'inscription jeudi 12 août 2021, 23.59 h: finance d'inscription normale (dossard envoyé à la maison).
    Du vendredi 13 août au lundi 16 août 2021, 23.59 h : augmentation de la finance d'inscription de 10.- (le dossard est envoyé à la maison).
    Du mardi 17 août au lundi 23 août 2021, 23.59 h : augmentation de la finance d'inscription de 20.- (le dossard doit être récupéré sur place)
    L'inscription en ligne sera définitivement fermée le 23 août à 23.59 h.

20. Toutes les participantes à l'arrivée reçoivent en récompense un Shirt pour la performance accomplie. Le Shirt n'est pas compris dans la finance d'inscription. Les participantes n'ont aucun droit à ce cadeau ni à la taille souhaitée.